



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Berger
Levrault

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt et trois, le vingt-huit du mois de mars à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle des fêtes de Saint Georges du Bois, route de Saint Sicot, Saint Georges du Bois, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Kevin KOLB - HENRY ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents : Kevin KOLB - HENRY ;

Étaient absents excusés : Jocelyne RUBEILLON (pouvoir à Bruno POUVREAU) ; Christelle LE-BRUN ; Marie BEAUDUSSEAU ; Sylvie ROUSSIASSE (pouvoir à Jean Marc METAYER) ; Maryse TIERCELIN

Secrétaire de séance : Samuel MAUPETIT

CM-DEL-23032/ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE

M. le Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée, joint en annexe.

Ledit rapport détaille toutes les actions engagées sur le territoire depuis janvier 2022 dans différents domaines (Développement économique, eau et assainissement, école de musique...).

Il appartient au conseil municipal d'en délibérer pour :

- Prendre acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE :

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



PRENDS ACTE du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes
Baugeois Vallée

Fait et délibéré aux Bois d'Anjou le 28 mars 2023

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and red, with the text 'COMMUNE DES BOIS D'ANJOU' around the perimeter and a central emblem. Below the stamp, the name 'Le Maire, Sandro GENDRON' is printed in black.

Le Maire, Sandro GENDRON

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Berser
Levrault

Rapport d'activité de la communauté de communes

2022



Une communauté de communes dynamique et attractive porteuse de projets de développements structurants.

100% équilibre

CHIFFRES CLÉS

Au Nord Est du département de Maine-et-Loire, la communauté de communes Baugeois-Vallée est une des 9 communautés de communes du département, issues de la réforme territoriale.

Baugeois-Vallée est située à équidistance des centres urbains d'Angers et de Saumur. Par sa proximité avec 2 autres départements, la Sarthe, l'Indre et Loire, Baugeois-Vallée est un carrefour naturel, en connexion avec la région Centre. Cette vocation est favorisée par un maillage routier que valorisent deux accès autoroutiers, une gare SNCF et un aéroport.

Naissance
1^{er} janvier 2017

35 657 habitants
Chiffres INSEE 2020

ORIGINE

3 communautés de communes :
Beaufort-en-Anjou + Canton de Baugé + Canton de Noyant

7 communes

Baugé-en-Anjou	11 978 hbts
Beaufort-en-Anjou	7 242 hbts
Noyant-Villages	5 646 hbts
Les Bois-d'Anjou	2 626 hbts
Mazé-Milon	5 952 hbts
La Ménitré	2 082 hbts
La Pellerine	131 hbts

Situation géographique :
Maine-et-Loire

734
km²

Le + de la communauté de communes :
porter des projets que les communes n'auraient pas pu porter seules.

Une communauté de communes 100% pour VOUS

Des compétences structurantes centrées sur le développement et la gestion de services publics décidées par les communes arrêtées lors de sa constitution.

DÉVELOPPEMENT, ÉQUILIBRE & COHÉRENCE

Valeurs fondatrices des actions sur l'ensemble du territoire



3

Aménager, vivre,
habiter et préserver
notre environnement
**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**



MOBILITÉS
Se déplacer

Entreprendre
& travailler
**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



**EAU POTABLE,
ASSAINISSEMENT
GEMAPI**
Alimenter
& préserver

Réduire, collecter
& trier
**COLLECTE ET
VALORISATION
DES DÉCHETS**



**PROMOTION
DU TOURISME**
Se détendre
& profiter

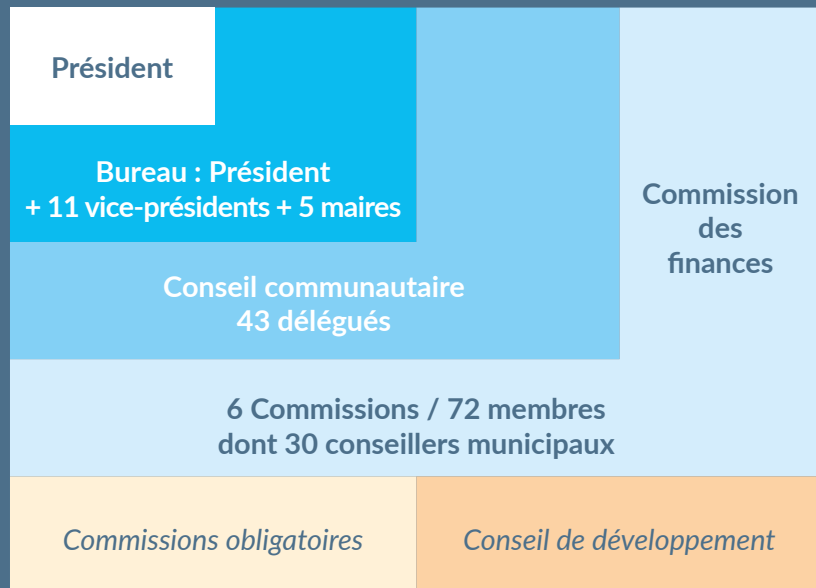
Écouter,
se passionner
& jouer ensemble
**ÉCOLE DE
MUSIQUE**



Le conseil communautaire

L'installation du nouveau conseil communautaire a eu lieu le 16 juillet 2020. Il est constitué de 43 conseillers. Le bureau communautaire est lui composé du président, de 11 vice-présidents qui ont la charge d'animer 7 commissions thématiques, ainsi que des 5 maires n'ayant pas de vice-présidence. De ce fait, tous les maires siègent au bureau communautaire. Le nombre de conseillers repose sur un calcul proportionnel à la population. Chaque bassin de vie est équitablement représenté.

ORGANISATION POLITIQUE



CHIFFRES CLÉS

9 conseils communautaires

15 bureaux communautaires

69 décisions prises par le président

415 arrêtés

43 conseillers communautaires

66 marchés notifiés

211 délibérations

113 délibérations du conseil communautaire

98 délibérations du bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Philippe Chalopin
Président

Baugé-en-Anjou

Les Bois d'Anjou

La Ménitré

Mazé Milon

Noyant-Villages

La Pellerine

Beaufort-en-Anjou



Christophe Pot
1^{er} vice-président
Aménagement du
territoire urbanisme



Jean-Francois Cullerier
2^{ème} vice-président
Développement
économique



Jean-Jacques Fallourd
3^{ème} vice-président
Eau et assainissement,
GEMAPI



Dean Blouin
4^{ème} vice-président
Gestion des déchets



Adrien Denis
5^{ème} vice-président
Eau et assainissement,
GEMAPI



Frédérique Doizy
6^{ème} vice-présidente
Habitat, mobilité



Vincent Gaboriau
7^{ème} vice-président
Développement
économique



Patrick Laborde
8^{ème} vice-président
Eau et assainissement,
GEMAPI



Luc Gourin
9^{ème} vice-président
Tourisme



Michèle Rohmer
10^{ème} vice-présidente
Ecole de musique,
politiques contractuelles



Tony Guéry
11^{ème} vice-président
Communication,
citoyenneté, PCAET



**Jean-Charles
Taugourdeau**
Maire de
Beaufort-en-Anjou



Sandro Gendron
Maire des
Bois d'Anjou



Christian Boitteau
Maire de
La Pellerine



Annette Samson
Maire déléguée
de Baugé-en-Anjou



Michèle Bouly
Maire déléguée
de Noyant-Villages

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Margaux Girard



Sylvie Naulet



Franck Rabouan



Alain Dozias



Bénédicte Payne



Carole Bourigault



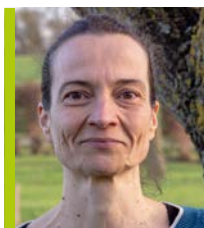
Éric Porcher



Sylvie Bordeau

Marie-Odile
Bouletreau

Jérôme Pinson



Sophie Sibille



Amélie Ménard



Claudette Turc



Laure Lemallier



Nathalie Péant

Jean-Claude
Chaussepied

Virginie Bourigault



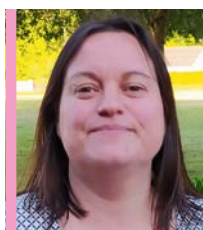
Vincent Ouvrard



Béatrice Tessier



Jean-Michel Minaud



Christelle Le Brun



Francis Champion



Jackie Passet



Jean-Marie Georget

Baugé-en-Anjou

Beaufort-en-Anjou

Mazé Milon

Noyant-Villages

La Méritré

Les Bois d'Anjou

La Pellerine



Isabelle Planté



Raymond Lascaud

7 compétences 120 agents

Développement
Économique
5 AGENTS

Office de Tourisme
3 AGENTS
3 SAISONNIERS

Gestion et Valorisation
des déchets
43 AGENTS

Développement
Territorial
4 AGENTS

École de Musique
31 AGENTS

Service
Ressources
10 AGENTS

Mobilités
1 AGENT

Eaux et
Assainissement
20 AGENTS

Direction
Marchés
RH
Finances
Communication
Informatique

Bilan financier 2022

La communauté de communes poursuit toujours avec une dynamique volontariste le développement économique et l'attractivité de son territoire par le biais de :

- Constructions d'ateliers relais dont un 1er éco construit, une charte de l'écoconstruction a été adoptée en fin d'année 2022.
- Attributions de subventions aux entreprises pour l'aide à l'emploi.
- Soutien à l'immobilier d'entreprise.
- Ouverture d'une station Biogaz d'Anjou.
- Continuité de l'harmonisation du service des eaux.
- En matière de déchets, mise en place de la redevance incitative sur tout le territoire pour un mode de financement unique en 2023 service Gestion et Valorisation des déchets et Énergies Renouvelables.
- Développement des actions mobilités particuliers et entreprises – choix d'une plateforme facilitant le covoiturage.
- Mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial.
- Ouverture d'un site d'enseignement de musique sur la commune déléguée de Clefs à Baugé-en -Anjou.
- Mise en place d'une Charte Eco Tourisme pour les prestataires touristiques.

Les recettes

Le produit de la fiscalité des ménages et professionnels a légèrement augmenté. Les dotations de l'état ont diminué de 41 000 € en 2022.

Les dépenses

Le ratio dépenses réelles de fonctionnement/population est passé de 443 € en 2021 à 444 € en 2022.

Le montant des attributions de compensations reversé aux communes est de 6 639 085 €.

LE FPIC

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales d'un montant de 1 107 061 € revient de droit à la communauté de communes et à ses communes. Les élus ont décidé de reverser cette somme en totalité aux communes depuis 2018 illustrant ainsi le lien de solidarité existant entre Baugeois-Vallée et ses communes membres.

BON À SAVOIR

UN BUDGET QUI SE MAINTIENT !

Beaucoup d'investissements ont été réalisés en matière de développement économique, d'eau et assainissement et de déchets.

2 EMPRUNTS CONTRACTÉS EN 2022 :

COMPÉTENCE ÉCONOMIE : Financement d'ateliers relais par un emprunt de 800 000 € au taux de 1,71 % remboursable sur 20 ans.

COMPÉTENCE DÉCHETS : Financement des investissements du service Gestion et Valorisation des Déchets (bennes, polybennes GNV...) par un emprunt de 1 000 000 € au taux de 1,05 % sur 20 ans.

Un processus déconcentré

Le processus de construction budgétaire se déroule chaque année de septembre à février.

À l'automne chaque commission élabore un projet de budget pour les dossiers dont elle a la charge.

Le service des finances recueille alors ces propositions et les met en forme. Cette seconde étape permet notamment d'apprécier si les grands équilibres budgétaires sont respectés et envisager ou pas une augmentation des impôts ou de certains tarifs.

A lieu ensuite une période d'arbitrage ; chaque vice-président accompagné du chef de service présente au Président et au directeur général les propositions budgétaires. Des arbitrages ont alors lieu en fonction des priorités de la communauté de communes et de ses capacités financières.

Ces grandes orientations sont discutées en conseil communautaire à l'occasion du débat budgétaire. Les principales propositions en matière d'investissement y sont également présentées.

Ces orientations, si elles sont validées, seront reprises dans le projet de budget primitif (prévisionnel) soumis à l'approbation du conseil communautaire.

En 2022, le montant global du budget est de 34 millions d'€ dont 27 en fonctionnement et 7 en investissement.

Contenu

La caractéristique du budget communautaire est d'être constitué d'un budget principal et de 7 budgets annexes qui portent chacun un service spécifique.

Le budget principal est alimenté par les impôts, les taxes et les dotations de l'État.

Il est possible de recourir à l'emprunt MAIS uniquement pour financer de l'investissement.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Les budgets annexes sont importants car ils portent l'essentiel des investissements et donc de l'endettement de la communauté de communes.

Certains BUDGETS ANNEXES peuvent bénéficier de subventions venant du budget général, ce qui permet de les équilibrer.

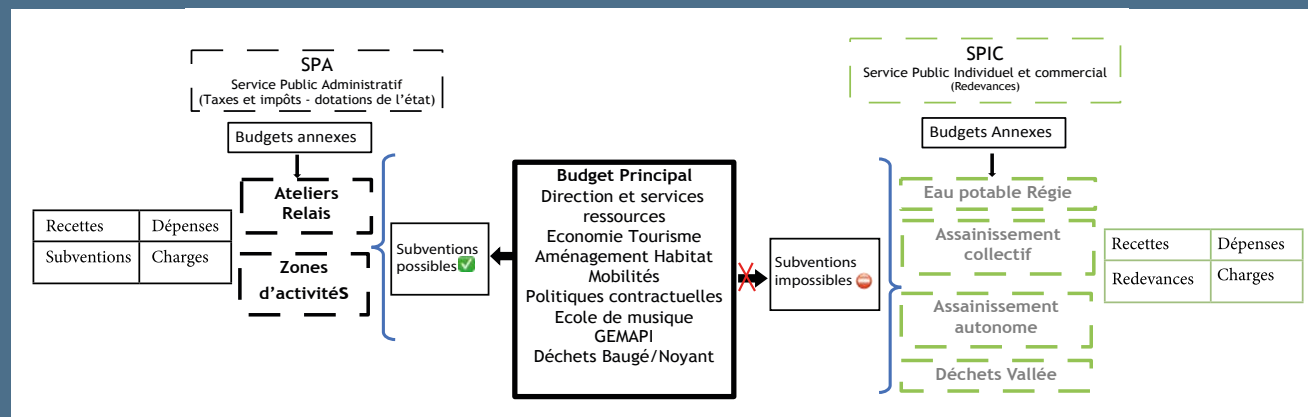
Le budget principal et les budgets annexes dédiés à l'économie sont donc financés par les taxes et impôts (ce sont des SPA : cf schéma tableau), et des recettes propres (ventes de terrains, loyers...)

En raison de leur nature, les autres budgets annexes comme l'eau, l'assainissement et les déchets sont uniquement financés par les redevances payées par les usagers (ce sont des budgets SPIC : cf schéma tableau). La redevance finance le service. Ils ne peuvent réglementairement pas bénéficier de subventions en provenance du budget général.

Si les recettes ne couvrent pas les dépenses c'est-à-dire le coût du service, une augmentation des tarifs (redevance à) est la seule solution.

MIEUX COMPRENDRE

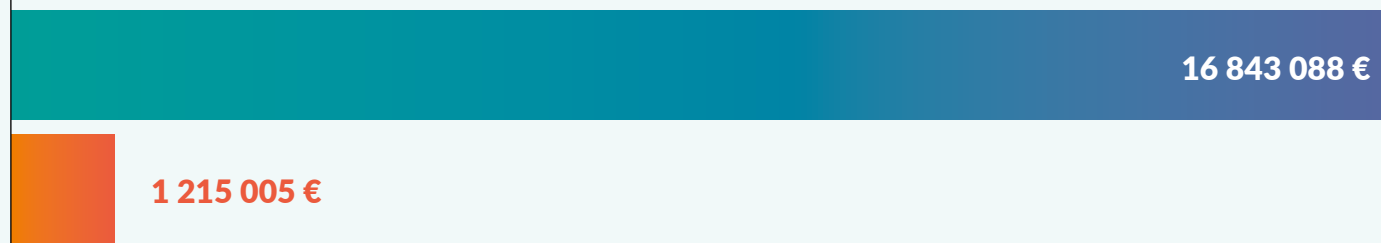
STRUCTURE DU BUDGET





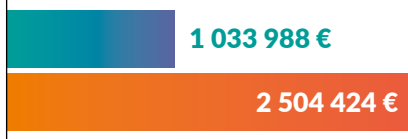
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE 2022

BUDGET PRINCIPAL

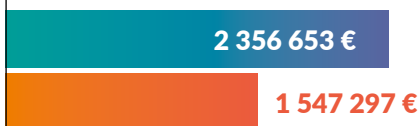


Fonctionnement
Investissement

BUDGET ATELIERS RELAIS



BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF



BUDGET PARC D'ACTIVITÉS



BUDGET SPANC



BUDGET RÉGIE EAU



BUDGET REOM (ORDURES MÉNAGÈRES)



RÉALISÉ EN 2022

FONCTIONNEMENT : 26 751 052 €
INVESTISSEMENT : 6 787 902 €

RÉALISÉ GLOBAL :
33 538 954 €
(dépenses)

ANALYSE FINANCIÈRE DU BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



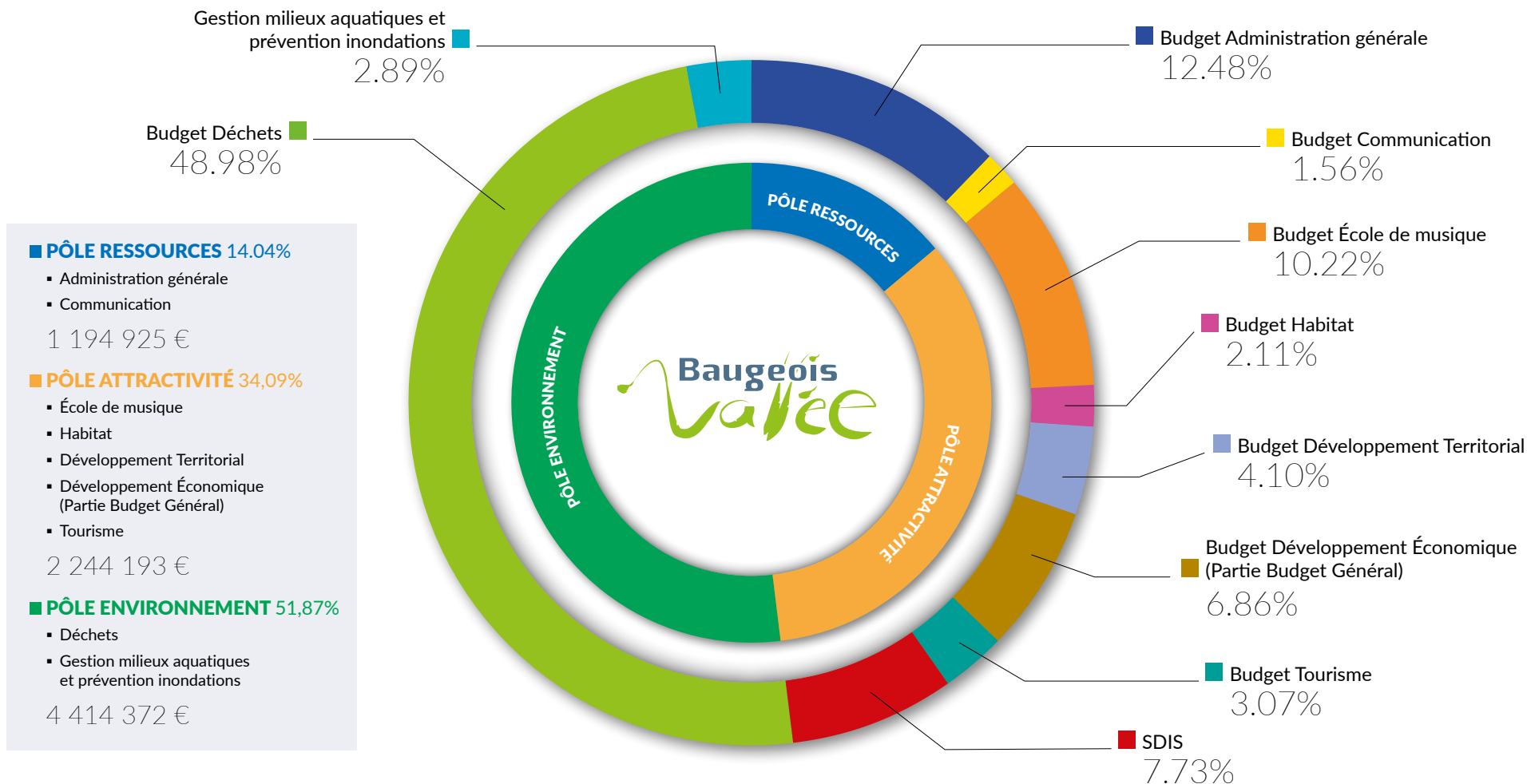
ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Réalisé	
	2021	2022
Recettes réelles	17 208 534 €	18 561 075 €
- Dépenses réelles	15 783 255 €	16 079 537 €
= Résultat Fonctionnement	1 425 279 €	2 481 538 €
+ Excédent de fonctionnement N-1	4 332 666 €	4 368 135 €
= Résultat de Fonctionnement Global	5 757 945 €	6 849 673 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Réalisé	
	2021	2022
Recettes réelles	1 638 802 €	2 175 342 €
- Dépenses réelles	2 019 169 €	1 156 198 €
= Résultat Investissement	- 395 400 €	1 003 459 €
+ Solde d'investissement N-1	-943 206 €	-943 975 €
= Résultat Investissement avec report exercice N-1	- 1 338 606 €	- 59 484 €

	Réalisé	
	2021	2022
Résultat global de l'exercice	+ 1 029 878 €	+ 3 484 997 €
RÉSULTAT GLOBAL AVEC REPORT N-1	+ 4 419 339 €	+ 6 909 157 €

LES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL PAR PÔLES ET COMPETENCES



Administration générale
1 062 377 €

École de musique
870 130 €

Développement Territorial
348 849 €

Tourisme
261 683 €

Déchets
4 168 785 €

Communication
132 548 €

Habitat
179 339 €

Développement Économique (Partie Budget Général)
584 192 €

SDIS (servicie départemental d'incendie et de secours)
657 993 €

Gestion milieux aquatiques et prévention inondations
245 587 €

Développement territorial



Objectifs et missions

- Penser et organiser durablement l'aménagement de notre territoire.
- Mettre en cohérence les documents de planification : habitat, transition écologique...
- Favoriser la participation citoyenne grâce au conseil de développement.

CHIFFRES CLÉS

4
agents

SCOT
3 permanences
12 personnes
lors de l'enquête publique.

27 participants
à la balade **TOITURES SOLAIRES** du 3 octobre

MONTANTS NOTIFIÉS POUR
CLEA-CADC 2022-2023 :
32 442 € par le Département
19 000 € par la DRAC Pays de la Loire

TEN
60 % des **36 actions** ont
été engagées et **21 %** achevées

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

5 réunions
des groupes locaux (élus et agriculteurs).

Environ **7 000 ha**
prospectés cet été par les naturalistes.

21 observations
lors de la consultation publique dans
les 10 communes déléguées concernées.

PTRE
700 personnes
renseignées

JOURNÉE DES INITIATIVES POSITIVES :

4 intervenants
dont Jean Jouzel, prix Nobel de la Paix.

21 initiatives positives

4 animations



Les projets phares de 2022

Politiques contractuelles

- Dépôt de la candidature de Baugeois-Vallée en novembre pour créer un Groupe d'Action Locale (GAL) à l'échelle du territoire intercommunal, et obtenir les financements européens LEADER.
- **Signature de la convention-cadre Petites Villes de Demain** valant « Opération de Revitalisation du Territoire » à l'échelle de Baugeois-Vallée, ainsi que la convention-fille avec Baugé-en-Anjou (à venir en 2023 : Noyant-Villages).
- **CLEA-CADC** : coordination des subventions de la DRAC et du Département pour les projets d'éducation artistique et culturelle, en lien avec les communes et les acteurs locaux.

Conseil de développement

- Participation au **Grand Défi Ecologique** organisé par l'ADEME en mars à Angers.
- Visite de la station d'exhaure des Ponts-de-Cé avec les élus de la CCBV (juillet).
- Rédaction d'une contribution sur le SCOT et le PLH (juillet).
- Organisation d'un atelier participatif avec l'ADEME sur les 4 scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (10 octobre).
- Participation à la rencontre nationale des CODEV, des CESER et du CESE au Palais d'Iéna à Paris le 7 novembre.
- Co-organisation de la journée des initiatives positives du 3 décembre.



Projet de territoire et plan climat

- **Territoire Engagé pour la Nature** : accompagnement des travaux de restauration de zones humides à La Ménittré. Conférence de presse le 17 mars à La Ménittré. Partage d'expériences entre communes permis par le réseau TEN. Accueil du club des TEN régional à Vaulandry (Baugé-en-Anjou) le 1^{er} juillet. Création d'un groupe de travail sur l'éco-pâturage. Réalisation d'inventaires naturalistes.
- **Charte forestière** : dépôt en novembre de la demande de financement auprès de la DRAAF pour l'animation de la première année de cette démarche (début 2023) : diagnostic et définition du plan d'actions
- **Formation des élus et agents sur les énergies renouvelables** : 19 mai à Mazé sur le photovoltaïque et 20 septembre sur l'éolien et la gouvernance locale.
- **Formation des élus et agents sur la transition écologique** avec l'ADEME le 13 septembre.
- **Destination Katalyse** : 2 animations « Petits débrouillards » en mai, 2 représentations du « Cabaret des métamorphoses » en mai et juin, une étude avec des sociologues pour capitaliser sur le projet, clôture avec la « Journée des initiatives positives » le 3 décembre.
- **2 COPILS sur le Plan Climat** en mai et novembre, lancement du bilan à mi-parcours au bout de 3 ans de mise en œuvre.
- **Animations solaires** : un webinar, 4 stands sur les comices et marchés, une balade « toitures solaires » à Fontaine-Guérin le 3 octobre et un ciné-débat à Baugé le 29 novembre.
- **Contrat d'Objectifs Territorial** : accompagnement de l'ADEME pendant 4 ans. Si les objectifs sont remplis, Baugeois-Vallée sera labellisé Territoire Engagé pour la Transition Ecologique.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Table ronde sur le climat, la culture et le changement de comportement.



TEN



PLH

Projet Alimentaire Territorial

Objectifs et missions

- Sensibiliser et encourager les habitants vers une alimentation locale et de saison.
- 4 axes de travail / missions :
 - Relocaliser et favoriser l'alimentation en circuits courts.
 - Promouvoir et accompagner vers une alimentation saine et durable.
 - Soutenir et déployer l'activité agricole pour développer l'alimentation locale durable.
 - Limiter le gaspillage et les emballages alimentaires.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

CHIFFRES CLÉS

PRÉSENTATION DU PAT

6
stands

Baugé-en-Anjou,
Noyant-Villages,
Mazé-Milon et
La Ménitré.

32
personnes
ciné-débat

1 gouvernance

1
animation
en milieu scolaire
(La Ménitré)

30
personnes
soirée de lancement

1
logo

3
copils



Envoyé en préfecture le 06/04/2023
 Reçu en préfecture le 06/04/2023
 Publié le
 ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Les projets phares de 2022

Débat sur la précarité alimentaire

« Que faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? » - présence des acteurs en lien avec l'aide alimentaire (assistants sociaux, bénévoles, personnes en situation de précarité ou anciennement en situation de précarité...)

Gouvernance

Mise en place du système de gouvernance

Communication

Création d'une identité visuelle dédiée au PAT Baugeois-Vallée.

Lancement du PAT

Septembre 2022

Festival ALIMENTERRE

Ciné-débat « le dernier des laitiers. intervention de 2 productrices du territoire - 30 participants.

Semaine européenne de réduction des déchets

3 stands et ateliers sur les thèmes :

- Anti-gaspi,
- Fabrication de sacs à vrac,
- Alimentation durable...

Préparation du guide des producteurs locaux

- Collecte des données auprès des producteurs, des mairies des groupements de producteurs.

Préparation du Rallye alimentation durable 2023 :

- Organisation des ateliers
- Appel à candidatures auprès des habitants : objectif 7 à 10 familles.



Mobilité

Objectifs et missions

- Accompagner l'évolution des comportements en matière de mobilité.
- Développer la pratique du vélo et des modes alternatifs à la voiture individuelle thermique.



CHIFFRES CLÉS

1 AGENT

DÉFI DE LA MOBILITÉ

5 736 km réalisés en une semaine

3 088 km de report modal
(moyen de déplacement vers un autre)

47 participants

3 collectivités participantes

1 ATELIER DE CONCERTATION
25 personnes

**AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Enveloppe de **10 000 €**

50 vélos subventionnés

CO-VOITURAGE :

2 webinaires

KAROS

20 participants

2 COMITÉS DES PARTENAIRES

27 participants

EMC²

70 % des déplacements se font en voiture.

22 % des déplacements se font à pied.

Les projets phares de 2022

- **1^{ère} participation au Défi Mobilité** en Pays de la Loire du 16 au 22 mai 2022.
- **Mise en place du comité des partenaires** les 30 mai et 5 décembre : renforce la coordination et le dialogue entre les acteurs de la mobilité ; favorise la compréhension des enjeux liés à la mise en place de services de mobilité.
- **Lancement du programme Mobil'Ethic** pour l'expérimentation des mobilités durables sur les 3 zones d'activité : ZA La Salamandre à Noyant-Villages, ZA Sainte-Catherine à Baugé-en-Anjou, ZA Actival à Beaufort-en-Anjou.
- **Élaboration du Plan de Mobilité Simplifié** : Atelier de concertation
- **Partenariat avec Karos** en novembre : application de covoiturage.
 - 200 utilisateurs
 - 2 530 trajets effectués en covoiturage
- **Premiers résultats de l'étude EMC²** (Enquête Mobilité Certifiée CEREMA)

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Mobil'Ethic rencontre entreprises le 20 octobre



Comité partenaire 30 mai

Baugeois
Vallée
100% VOUS

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

- 01** Téléchargez Karos
- 02** Créez votre compte en renseignant votre adresse de domicile et de travail
- 03** C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'app

Vos covoitureurs vous attendent déjà

Pour télécharger Karos
 - Scannez-moi
 - Google Play
 - App Store

KAROS

Développement économique

Objectifs et missions

- Accompagner les entreprises du territoire dans leur développement.
- Accueillir de nouvelles entreprises et les porteurs de projets.
- Développer l'animation et les partenariats.
- Renforcer notre connaissance et la visibilité économique de Baugeois-Vallée.



Les projets phares de 2022

Zones d'activités économiques

7 ZAE intercommunales

- Finalisation de la commercialisation de la zone artisanale de Noyant-Beauvais.
- Finalisation des aménagements d'espaces publics de la ZAC La Poissonnière à Beaufort-en-Anjou.
- Réception de la zone Sainte-Catherine 3 à Baugé-en-Anjou.

Études en cours de finalisation pour Actival 3

- Lancement du projet des Arches à Mazé (terrain de 8 000 m²).
- Lancement des études pour la restructuration du site SAMTO (1,6 ha) et site Beauvais (1,1 ha) à Noyant ; et à Beaufort-en-Vallée dans le prolongement de la ZA Actival.

7 ventes de terrains réalisées ou en cours (compromis signés) représentant 1,88 ha.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



CHIFFRES CLÉS

5
agents
(4,7 ETP)

3
Clubs
d'entreprises

3 000
entreprises

1 200 chômeurs
(en baisse de 16 % sur 1 an)

21 locaux en
location
ateliers relais, usines
relais, bureaux

5 ateliers relais
vendus depuis 2019

320 créations
d'entreprises

Immobilier d'entreprises

3 projets immobiliers livrés en 2022

- Bâtiment industriel de 1 500 m² à Baugé (980 000 €).
- Espace tertiaire de 240 m² à La Méniltré (345 000 €).
- Espace artisanal de 650 m² à Mazé (800 000 €).

Les 21 locaux loués

Vente de l'usine relais ex-RTN Bâtiment B (325 000 €).

En cours de vente : Hôtel d'entreprise Beaufort (290 000 €).

1 atelier relais en cours de construction à Beaufort.

Aide à l'immobilier d'entreprises : 93 100 € octroyés.

Station bioGNV

Ouverte depuis le 19 septembre 2022.

12 contrats signés.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Espace Artisanal à Mazé : inauguration le 8 décembre



Station Bio GNV Lasse : inauguration le 13 octobre



Espace tertiaire La Méniltré : inauguration le 19 mai



Animations porteurs de projet le 18 octobre à Brion

Création d'entreprises

+ Record de création d'entreprises : 320 en 2021.

- 9 aides Initiative Anjou (8 TPE pour 94 000 €, 1 PME pour 52 000 €).
- 6 animations porteurs de projet : 50 personnes présentes.

Plus de 20 animations économiques en 2022

- 7 animations économie circulaire : 50 personnes présentes + 15 entretiens d'entreprises.
- Collectes des déchets électroniques le 21 juin : 2,8 t de matériels collectés.
- 3 animations PTRE : 30 entreprises présentes.
- Salon Végétal Village à Meigné-le-Vicomte le 7 octobre 2022 – 200 visiteurs.
- Forum de l'emploi le 16 juin : 300 participants.

43 000 € de subvention pour les associations du domaine économique (Initiative, Clubs d'entreprises, OCABV).



Animations porteurs de projet le 17 octobre à Baugé

Pépinière Cap CRÉATEURS

En 2022 : 3 nouvelles entreprises accueillies pour un total de 9 locataires
 100% d'occupation des locaux.



Eco Défi le 28 novembre



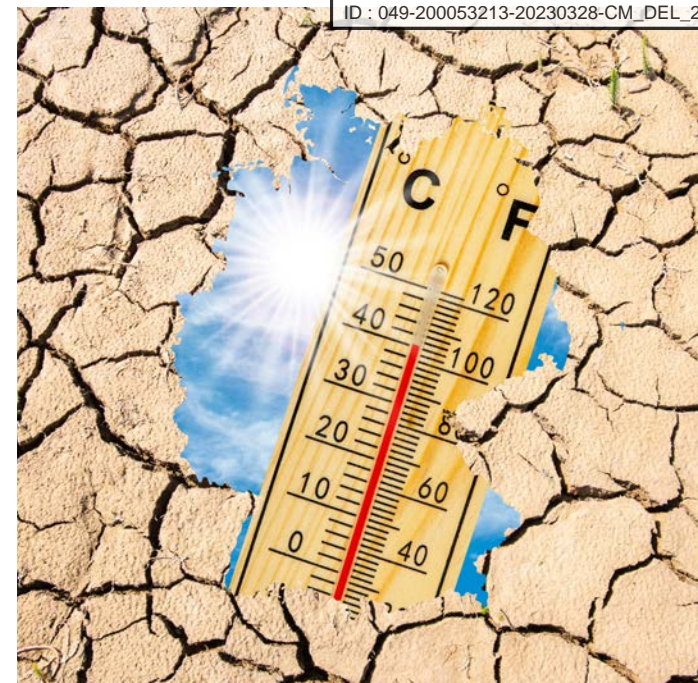
Eau potable

Objectifs et missions

Assurer la production et la distribution de l'eau en qualité et en quantité et au meilleur coût.

Les projets phares de 2022

- Un schéma directeur adopté permettant de lister et prioriser les futurs gros investissements.
- Une sécheresse estivale sans précédent mais des besoins en eau anticipés (achats d'eau, maillage entre stations).
- Une réflexion sur la ressource en eau à l'échelle du département à décliner désormais sur notre territoire.
- Des travaux de sécurisation en cours sur le forage de Noyant.



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



CHIFFRES CLÉS

4 agents

**2,2 millions de m³
d'eau distribués**

830 000 €

d'investissements réalisés dont :

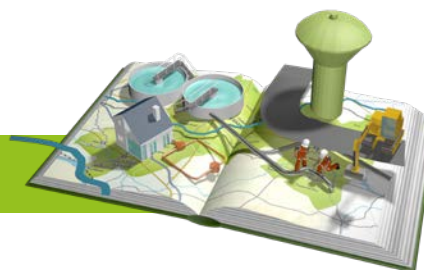
540 000 €
sur les réseaux

270 000 €
sur les ouvrages de traitement

Assainissement collectif

Objectifs et missions

Assurer la collecte et le traitement des eaux usées au meilleur coût afin de préserver l'environnement.



Les projets phares de 2022

- Un service en régie qui se structure avec un chef d'équipe par secteur et le regroupement des contrôles de branchements.
- Un schéma directeur en cours sur le Noyantais afin de déterminer les investissements nécessaires pour les 10 prochaines années.
- Les zonages d'assainissement revus afin qu'ils soient cohérents avec les nouveaux PLU (Baugé-en-Anjou et Noyant-Villages).
- Une hausse des prix de l'énergie et des produits de traitement.



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



CHIFFRES CLÉS

13 agents

916 000 m³
d'eaux usées traitées

200 km
de réseaux

32 stations
d'épuration

840 000 €
d'investissements
réalisés dont :

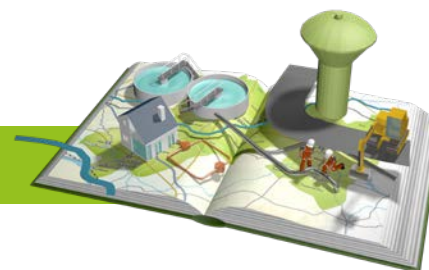
650 000 €
sur les réseaux

100 000 €
de matériels (pompes,
armoires électriques).

Assainissement non-collectif

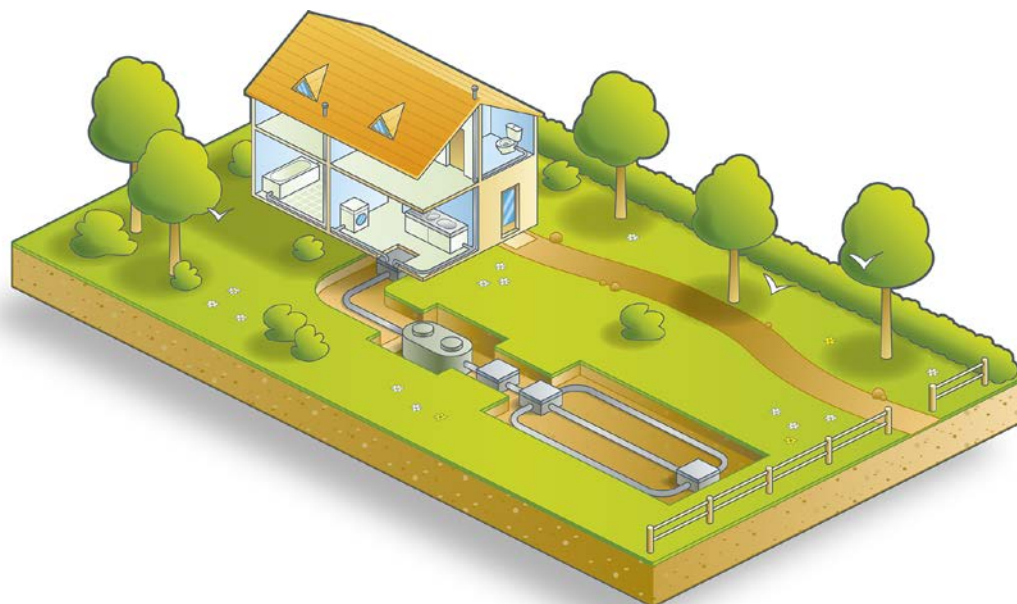
Objectifs et missions

- Conseils et assistance aux propriétaires
- Contrôle régulier des installations d'assainissement autonome afin de préserver la qualité des eaux souterraines.



Les projets phares de 2022

- Reprise en régie de tous les contrôles (collectifs et autonomes).



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



CHIFFRES CLÉS

3 agents

170 projets

d'assainissement
instruits

130 travaux
d'assainissement
vérifiés

970 visites
d'installations
existantes dont
130 pour des ventes
immobilières

Gestion et Valorisation des déchets



Objectifs et missions

Collecte et traitement des déchets.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Badges d'accès déchèteries

CHIFFRES CLÉS

43
agents

4 033 tonnes
d'ordures ménagères
résiduelles collectées

Ordures ménagères :
114 kg / hab.

1 800 tonnes
de verre

4
déchèteries

1 974 tonnes
d'emballages
collectées

Plastiques emballages
légers recyclable :
55,75 kg / hab.

1 150 élèves
sensibilisés

6
réunions
publiques
pour la redevance
incitative

1 850 tonnes de verre collectées

166 600 visites dans les 4 déchèteries,
soit **3 471 visites par mois**, par déchèterie
soit une moyenne de **165 visites par jour**.

10 000 badges
distribués

2 150
visites sur les
consignes de tri

2 205 bacs
distribués

500
composteurs
distribués

500
kits poulaillers
distribués

34 000 gobelets
prêtés



Les projets phares de 2022

- Commande de 5 véhicules de collecte fonctionnant au GNV.
- Mise en place de la REOMI au 1^{er} janvier 2023.
- Contrôle d'accès en déchèteries.
- Arrêt de l'exploitation de la déchèterie de Corné.
- Étude de rénovation du centre technique des déchets à Fontaine-Guérin.
- Lancement des études pour la rénovation des 3 déchèteries en 2024.



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Beaufort : réunion publique le 15 juin



Baugé : réunion publique 21 juin



Noyant : réunion publique 28 juin



Promotion du tourisme

Objectifs et missions

- Promouvoir le territoire.
- Accueillir, renseigner et conseiller les visiteurs.
- Développer le réseau des prestataires touristiques.



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



CHIFFRES CLÉS

**3 agents &
3 agents saisonniers**

3 accueils

10 500 visiteurs dans les bureaux d'accueil en 2022 :

Baugé : **+50,85 %**

La Méritré : **+22 %**

Beaufort-en-Vallée : **+68,6 %**

1 Charte du tourisme écoresponsable

SAISON ESTIVALE

- **38 %** des prestataires très satisfaits
- **59 %** satisfaits
- **3 %** peu satisfaits
- **136 locations de vélos**

3 870 ABONNÉS

aux pages réseaux sociaux

RÉSEAUX SOCIAUX

449 000 vues

sur la page Facebook de l'OT

37 417 vues en moyenne par mois

SITE INTERNET : 110 000 VISITES

Participation à
3 salons

**10 800 demandes
touristique**

Une moyenne de
900 demandes par mois

**1 Éducteur
15 participants**

**45 000
sets de tables**

Les projets phares de 2022

Promotion et communication

- Accueil de journalistes.
- Participation à **3 salons**.

Réseau des prestataires

- Mise en place de la **charte du tourisme écoresponsable**.
- 7 ateliers de professionnalisation proposés aux prestataires.
- Campagnes de communication sur les réseaux sociaux.
- Un **éducteur** pour connaître le territoire.
- Des clés USB logotypées Baugeois-Vallée offertes pour promouvoir le territoire.
- Soutien financier sur les reportages photos.

La voie verte

- La Voie verte d'une distance de 5,2 km, entre Brion et Cuon va être aménagée sur le tracé de l'ancienne voie ferrée par la reprise de deux franchissements appartenant anciennement à la SNCF.
- Elle devrait être praticable au printemps 2023. Une réunion d'information a été organisée le 19 décembre cet automne pour les riverains.

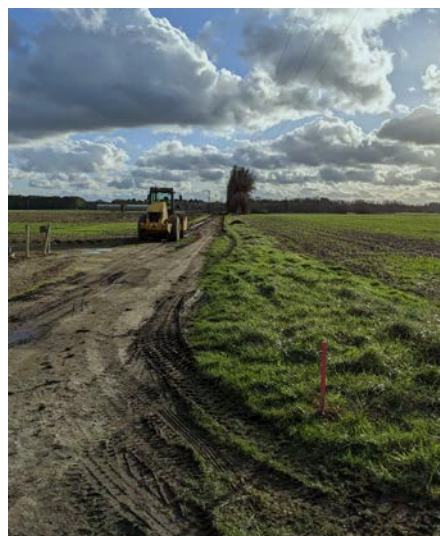
Bourses d'échanges

Diffusion de la documentation BV sur les territoires à proximité

- 22 mars à Tours.
- 24 mars à Angers.
- 5 avril à Saumur.

1 Charte du tourisme écoresponsable

- Rédaction de la charte.
- **30 prestataires signataires**.
- Signature des certificats d'engagement par le Président et les prestataires le 21/11 au CCRA.



Aménagement de la voie verte



Signature de la charte Eco-Tourisme le 21 novembre



Accueil de l'Office de Tourisme



Élus et prestataires de la charte Eco-Tourisme

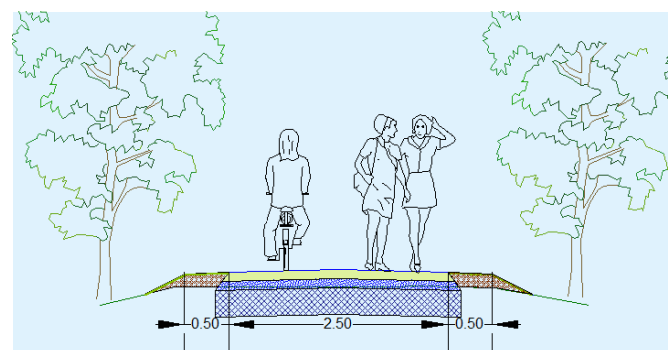


Schéma technique de la future voie verte

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Berser
Levrault

École de musique

Objectifs et missions



- Promouvoir la pratique de la musique et du chant.
- Enseigner la formation musicale.
- Développer la pratique instrumentale en relation avec les associations musicales du territoire.
- Enseigner la découverte avec un parcours personnalisé pour chaque enfant.
- Enseigner l'éveil à la musique et au chant.
- Sensibiliser à la pratique collective.
- Favoriser les musiques actuelles.

CHIFFRES CLÉS

440
élèves

31 agents dont 29 professeurs

35
concerts
sur l'ensemble
du territoire

5 sites
d'enseignements

17 instruments
différents

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Projets phares 2022

- Ouverture d'un **nouveau site d'enseignement** sur la commune déléguée de Clefs.
- **Projets orchestre à l'école**, au "collège des portes d'Anjou" autour des cuivres, élèves 6^{èmes} qui s'ajoutent aux élèves de 5^{èmes}.
- **Une semaine autour de la lutherie sauvage**. Un spectacle grand public, un spectacle à l'attention des scolaires 5 ateliers avec les élèves de l'école de musique.
- **Projet Arnold Pol and friends** autour du saxophone et de la musique électro 80 saxophonistes sur scène près de 500 spectateurs.
- Présentation du **conte musical Pinocchio** aux élèves de 6^{ème} collège Chateaucoin, et aux écoles primaires et élémentaires du territoire près de 1 500 enfants concernés.
- **3 journées portes-ouvertes**.
- Ouverture **atelier musiques actuelles et amplifiées** sur Baugé et Méon.



Concert d'Arnold Pol and friends.

Baugeois Vallée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 100% VOUS !

AUDITIONS de GUITARE **ENTRÉE GRATUITE**

VENDREDI 3 JUIN
20h00
SALLE DES FÊTES DE MÉON
Interprétés par les élèves des sites de Baugé-en-Anjou et Méon

DIMANCHE 5 JUIN
16h00
SALLE DES PLANTAGENÈTS À BEAUFORT-EN-VALLÉE
Interprétés par les élèves des sites Maze-Méon et Beaufort-en-Anjou

Achetez en Baugeois **Voilà** PLACES LIMITÉES ET RÉSERVATION OBLIGATOIRE SUR ACHETEZENBAUGEOISVALLEE.FR

RENSEIGNEMENTS : 07 88 93 41 69 | ecoledemusique@baugoisvallee.fr SUIVEZ NOUS FLASHES MOI

Baugeois Vallée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 100% VOUS !

CONCERTS de NOËL **ENTRÉE GRATUITE**

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
20h00 Salle St Martin à NOYANT

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
16h00 Église de MAZÉ

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
Marché de Noël au CCRA à BAUGÉ
Interprétés par l'École de Musique

Achetez en Baugeois **Voilà** PLACES LIMITÉES ET RÉSERVATION OBLIGATOIRE SUR ACHETEZENBAUGEOISVALLEE.FR

RENSEIGNEMENTS : 07 88 93 41 69 | ecoledemusique@baugoisvallee.fr SUIVEZ NOUS FLASHES MOI

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 049-200053213-20230328-CM_DEL_23032-DE

Berser
Levrault



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE - JANVIER 2023

Directeur de la publication : Philippe Chalopin - Rédaction : service communication

Conception et graphisme : agence valdecom - Infographies 3D : agence watt

Crédits photos : communauté de communes Baugeois-Vallée et adobe stock

www.baugeoisvallee.fr

